

SATIMO  
Société anonyme au capital de 504 746 euros

Siège social : 22 avenue de la Baltique 91953 Courtaboeuf

340 342 153 R.C.S. Evry

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU  
30 septembre 2008

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, afin, dans un premier temps, de vous rendre compte de l'activité de la société SATIMO, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels.

Les comptes au 31 mars 2008, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de votre Commissaire aux Comptes.

Ses rapports, ceux de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport de gestion :

## SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evènements marquants et évolution de l'activité de l'entreprise.

L'évènement le plus marquant de l'exercice est l'acquisition de la société Antennessa. Cette société bretonne acquise le 30 juin 2007 a été fusionnée avec SATIMO France à la fin du mois de septembre rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2007. Antennessa a donc été consolidée sur l'exercice entier. Alors qu'Antennessa affichait à la clôture de son dernier exercice fiscal un résultat déficitaire, la structure a été ramenée à l'équilibre sur les 9 mois de gestion SATIMO. SATIMO a ouvert en septembre 2007 un bureau au Japon, à Tokyo. Cette ouverture qui regroupe à ce jour 4 personnes nous permet d'être au plus près de nos clients. Les effets de cette implantation sont d'ores et déjà positif puisqu'elle nous a permis d'enregistrer des ventes dès cet exercice.

### Activité sociale

L'effectif au 31 mars 2008 est de 115 personnes et se décompose en :

115 CDI

86 Cadres et 29 Employés et Agents de Maîtrise

Cet effectif, en progression de 65 personnes par rapport au 31 mars 2007, reflète d'une part la politique active de recrutement sur les départements commerciaux et support client, l'ouverture d'un bureau au Japon et, d'autre part l'acquisition d'Antennessa qui a apporté 20 collaborateurs.

### Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 495 920 euros hors taxes contre 17 021 916 euros pour l'exercice précédent; avec notamment 14 933 558 euros de chiffres d'affaires réalisés à l'exportation.

La bonne tenue de l'activité en France s'explique notamment par le chiffre d'affaires réalisé par le département Brestois (ex Antennessa) sur le territoire national.

Nous avons constaté cette année un renforcement de notre activité sur le continent asiatique, puisque nous passons de 43% à 51% du chiffre d'affaires total.

Conformément aux prévisions, l'activité concernant le contrôle non destructif a connu une progression prometteuse de ses ventes. 7 équipements ont été vendus sur l'exercice pour 0.6 Md'€. Nous attendons un minimum de 1.5 Md'€ de CA sur l'exercice en cours.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 24 013 095 euros comprenant 2 442 300 € de production immobilisée due, en 2007/2008 à l'utilisation d'un compte de production immobilisée pour l'activation des frais de développement.

. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 21 830 671 euros pour 15 885 329 euros au titre de l'exercice précédent.

. Le résultat d'exploitation ressort à + 2 182 425 euros contre + 3 542 288 euros pour l'exercice précédent.

. Le résultat financier se situe à – 388 772 euros au 31 mars 2007 contre 51 964 euros au 31 mars 2006.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à + 1 793 653 euros au titre de l'exercice 2007/2008 pour + 3 594 251 euros pour l'exercice clos au 31 mars 2007.

Le résultat exceptionnel se situe à – 14 470 euros au 31 mars 2008.

L'impôt sur le résultat s'élève au 31 mars 2006 à – 880 854 euros. Ce produit inclus un crédit d'impôt recherche de 1 088 954 euros.

Au 31 mars 2008, le total du bilan de la Société s'élevait à 30 345 967 euros. Il s'élevait à 22 089 578 euros au 31 mars 2007.

L'essentiel de la variation des postes de l'actif du bilan concerne les frais de recherche et développement qui augmentent de 2 442 300 au 31 mars 2008 et l'enregistrement en actif incorporels du fonds de commerce Antennessa pour 3 458 543 euros.

Bien qu'en augmentation puisqu'il passe de 4 048 234 à 6 606 324 euros, le poste client reste un poste maîtrisé. Cette augmentation est le reflet de la mauvaise répartition dans l'exercice de la facturation. En effet, l'activité a été très forte durant le dernier trimestre et nous n'avons pu encaisser des clients facturés par exemple en février. La même remarque s'applique sur les encours de production qui passent de 6 431 431 à 9 888 754 euros.

Concernant le passif, les fonds propres passent de 16 324 888 euros à 17 798 254 euros.

Le poste Emprunts et dettes financières passe de 0 à 5 555 078 euros. Il enregistre l'emprunt moyen terme de 3 000 000 d'euros contracté pour l'acquisition d'Antennessa et des découverts bancaires pour le solde.

Le poste fournisseur passe de 3 503 158 euros au 31 mars 2007 à 3 639 022 euros au 31 mars 2008. Les autres postes du passif n'appellent pas de commentaires particuliers.

#### Situation de l'endettement

Les dettes bancaires et financières s'élèvent à 5 910 937 euros au 31 mars 2008

Endettement / Capitaux propres	33%
Endettement / Chiffres d'affaires	29%

#### Activité de Recherche et Développement

Durant cet exercice, l'entreprise a maintenu son effort en matière de recherche et développement, soit 2 442 300 euros. Cela représente 12 % du chiffre d'affaires au 31 mars 2008 contre 10 % au 31 mars 2007.

Le programme de recherche a été structuré de façon à répondre aux exigences d'un programme « Crédit Impôt Recherche ». Le crédit d'impôt recherche (CIR) pour 2007 s'élève à 1 088 954 euros.

## SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

L'activité commerciale de l'entreprise depuis la clôture de l'exercice est intense. Cependant la prise de commande est ralentie par l'environnement international (jeux olympiques en Chine et crise économique mondiale.)

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires prévisionnel 2008/2009 consolidera pour la première fois le groupe ORBIT/FR dont 62% des parts ont été achetées fin avril 2008. Le nouvel ensemble doit s'imposer sur le marché de la métrologie dans les secteurs aéronautique et spatial et plus particulièrement dans le milieu militaire. Même si le travail de mise en œuvre des synergies n'est pas instantané, le fruit de ce rapprochement devrait commencer à se faire sentir principalement au cours du prochain exercice.

Les projets de Recherche et Développement se poursuivront sur l'exercice 2008/2009 à un rythme plus faible que celui de cet exercice, puisque l'acquisition du groupe ORBIT/FR va permettre de répondre sans développements lourds aux clients dont les projets nécessitent l'implantation de mécaniques lourdes et complexes.

## PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2004 :

En date du 31 mars 2008 les salariés de Satimo détenaient 24 % du capital de la Société.

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

prises de participations (détentions d'actions ou droits de vote) significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prise de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations)

Conformément aux dispositions de l'article L 233-7 du Code du Commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice, pris aucune participation nouvelle ou cédé de participation.

#### ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES (MEME ETRANGERES)

La société n'a pas de filiale.

#### MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS OU AUX METHODES D'EVALUATION SUIVIES LES ANNEES PRECEDENTES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent. Nous rappelons, comme indiqué au paragraphe II du présent document, le changement de méthode comptable en ce qui concerne les actifs.

#### AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit 2 660 037 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau : 2 660 037 euros

Après affectation des résultats, le poste « report à nouveau » s'établira à 6 506 898 euros.

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008, la société SATIMO a acheté 63 % des actions de la société ORBIT/FR, société de droit américain cotée au Nasdaq. Elle a également procédé à une augmentation de capital d'un montant en capital de 150 665.4 euros et en prime d'émission de 14 659 044.75 euros.

## RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

Exercice clos le 31 mars 2004	228 855 euros
Exercice clos le 31 mars 2005	381 425 euros
Exercice clos le 31 mars 2006	630 932 euros
Exercice clos le 31 mars 2007	810 030 euros

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a pas enregistré de dépenses ou de charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts (amendes).

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Philippe Garreau	aucun autre mandat
Gianni Barone	aucun autre mandat
Pascal Gigon	Gérant Sarl GFC
Agnes Mestreau	aucun autre mandat
Bruno Rivet	-Représentant permanent de Seventure Venture au Conseil d'Administration de Bottin
	-Représentant permanent de Seventure Venture au Conseil d'Administration de Delia System

- Représentant permanent de Seventure Venture au Conseil d'Administration de Polyspace
- Censeur au Conseil d'Administration de Monte Cristo Multimédia
- Censeur au Conseil de Surveillance d'Alchimer
- Membre du conseil de surveillance de L4 Logistics

#### **DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE**

Conformément à l'article 148 alinéa 1 du décret du 23 mars 1967 modifié par le décret du 3 mai 2002, nous vous informons de l'option prise par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et portant sur les modalités de direction générale.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 septembre 2001 a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

#### **POINT SUR LES ADMINISTRATEURS**

Le conseil d'administration a enregistré le 30 avril 2007 la démission de Monsieur Eric Beaumont et a nommé à titre provisoire Monsieur Raymond Boch. Ces changements prendront un caractère définitif lors de la prochaine assemblée.

#### **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET L'AUTOCONTROLE**

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que :

Monsieur Philippe Garreau détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Monsieur Per Olav Iversen détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Monsieur Jean Charles Bolomey détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

Madame Francine Loiseau détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société,

La société Jousse Morillon Investissement SA détient plus de 5% du capital social et des droits de vote de la Société.

## TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

## TABLEAU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Date de l'assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
16 mai 2005	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 260.000 euros	16 novembre 2007	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
16 mai 2005	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne, dans la limite d'un montant nominal global de 260.000 euros	16 novembre 2007	28 juin 2005 :  Augmentation du capital social d'un montant de 103 246 euros, pour le porter à 504.746 euros, par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'appel public à l'épargne, de 516 228 actions ordinaires au prix de 17,77 euros l'une, soit 0,20 euros de valeur nominale et 15,57 euros de prime d'émission, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.



Date de l'assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
16 mai 2005	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation au capital de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes et par émission et attribution gratuite d'actions nouvelles ou par élévation du nominal des actions ou encore par l'emploi conjugué de ces deux procédés, dans la limite d'un montant nominal global de 260.000 euros.	16 novembre 2007	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
31 octobre 2006	Délégation conseil d'administration d'émettre 8.000 bons de souscription d'actions ordinaires (BSA) au profit de Monsieur Pascal Gigon	31 mars 2008	<p>26 février 2007</p> <p>Emission de 8.000 BSA</p> <p>Prix de souscription d'un BSA : 2,32 euros</p> <p>Prix de souscription d'un action sur exercice d'un BSA : 23,20 euros.</p> <p>BSA exerçables à compter du 26 février 2009</p> <p>Durée des BSA : 10 ans à compter de leur émission.</p>

## JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration.

Nous vous proposons de ne verser aucun jeton de présence.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de votre Commissaire aux Comptes, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

\* \* \*

Le Conseil d'Administration